

**Association des Personnels de Direction d'Établissements à
Sections Internationales (APDESI)**

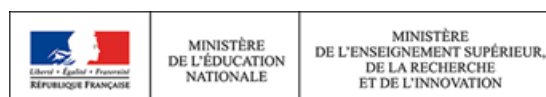
Assemblée Générale du 13 octobre 2017

LYCEE MONTAIGNE

(PARIS)

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



Délégation aux relations européennes et internationales et à la coopération

(DREIC)

Communication de Gérard-Paul JEANNOT

Mission « Sections internationales »

et « Sections de langue française à l'étranger »

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Vous me permettrez, en préalable, de dire au nom de la DREIC un grand merci à Monsieur Joël Bianco qui nous accueille une fois encore dans ce bel établissement scolaire.

Je suis heureux de retrouver à cette table nos collègues que je croise au quotidien dans nos services et que je salue. Ils sont, comme moi-même, au service de ce beau dispositif des Sections internationales et de l'OIB.

Mais, c'est d'abord Vous que je souhaite remercier, Vous chefs d'établissements publics et privés, qui portez ce dispositif au quotidien, dans vos écoles, vos collèges, vos lycées, en France et dans les établissements d'enseignement français à l'étranger, je veux dire les établissements de l'AEFE qui sont ici, dans cette Assemblée, bien représentés.

Mais, dans ce bref exposé, je voudrais également rendre hommage à nos partenaires étrangers que je croise dans de multiples réunions. Que serait ce dispositif sans eux ?

Chacun d'entre nous sait que la dimension internationale s'impose comme un paramètre désormais essentiel des politiques éducatives. Elle exige non seulement une maîtrise des langues et le partage d'autres cultures mais également un enseignement en lien direct avec le monde extérieur, tant dans la pédagogie que l'organisation de la scolarité.

Cette ouverture sur le monde constitue une priorité pour les établissements scolaires afin de permettre ultérieurement la mobilité et l'insertion des élèves dans le monde professionnel qui dépassent le cadre des frontières nationales.

A cet égard, je voudrais dire un mot sur la réforme du baccalauréat qui est, comme vous le savez à l'ordre du jour de notre ministre, et d'ailleurs du gouvernement, à échéance de 3 ans, c'est-à-dire un baccalauréat complètement réformé en 2021.

Je voudrais rappeler que l'objectif de nos élèves inscrits dans ce dispositif des Sections internationales n'est pas seulement le baccalauréat ni même la mention au Bac, même si, pour ces élèves, l'OIB est la plupart du temps assortie d'une mention Bien ou Très Bien, c'est l'accès à l'enseignement supérieur, le plus souvent dans des filières d'excellence en France et/ou à l'étranger.

Dans le cadre de la cette réforme du baccalauréat nous allons devoir nous interroger tous ensemble, services centraux du ministère, académies, chefs d'établissements, corps d'Inspection, sur les modalités d'évaluation des compétences acquises par les élèves dans les disciplines spécifiques, langue et littérature et discipline non linguistique, et peut-être davantage.

Je devrais ajouter : interroger nos partenaires étrangers.

Nous allons, en effet, devoir veiller dans le cadre de cette réforme, à ce que représente la spécificité, actuelle ou réévaluée, de ce dispositif, à ce que l'évaluation des élèves soit reconnue par les pays partenaires et valorisée afin de permettre leur accès aux meilleurs établissements d'enseignement supérieur en France et aussi dans ces pays.

Revenons à l'actualité immédiate de cette rentrée 2017.

Ce dispositif des sections internationales, resté longtemps confidentiel, connaît depuis la fin des années 2000 un développement spectaculaire et une croissance annuelle à deux chiffres.

Aujourd'hui ces sections sont ouvertes dans le cadre d'accords de partenariats spécifiques avec actuellement 21 pays¹ puisque la Corée s'y est associée à partir de cette rentrée et les premières sections internationales coréennes sont désormais ouvertes dans les académies de Versailles et de Strasbourg.

Regardons ensemble, sur pièce et sur cartes, ce que représentent aujourd'hui les sections internationales en France dans nos académies et dans le monde :

- à la rentrée 2017, ces sections sont au nombre de 510, elles étaient 479 l'année passée (diapo PJ1) ;
- 385 sections internationales sont ouvertes dans nos académies de France métropolitaine et d'outremer, elles étaient 369 à la rentrée 2016 (diapo PJ2) ;
- 125 sections internationales sont ouvertes dans nos établissements d'enseignement français à l'étranger dans 31 pays (diapo, PJ3), elles étaient ouvertes dans 27 pays l'an passé.

Pour expliquer le développement de ce dispositif, je pourrais vous parler du développement de la mobilité. Les jeunes français, comme les jeunes du monde entier, sont de plus en plus nombreux, invités par l'école, par leurs parents, par leurs échanges, notamment sur les réseaux sociaux, à prendre en compte, dans leur cursus scolaire, l'apprentissage d'autres langues et le partage d'autres cultures.

Cette mobilité internationale s'impose à leurs yeux comme une évidence, nécessaire ou souhaitable, dans leur parcours professionnel futur.

¹ Algérie, Allemagne, Australie, Brésil, Chine, Corée, Danemark, Espagne, États-Unis, Japon, Italie, Liban, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, Russie, Suède, Tunisie

Quant aux jeunes étrangers qui viennent dans notre pays, le plus souvent dans le cadre de la mobilité économique de leurs parents, ils souhaitent pouvoir s'y intégrer en partageant notre langue et notre culture tout en gardant un contact étroit avec leur système éducatif d'origine, en cas de retour.

Pour d'autres, une scolarité effectuée à l'étranger se prolonge tout naturellement dans les établissements d'enseignement supérieur de ce pays d'adoption.

Juste un mot sur un dispositif miroir qui me tient particulièrement à cœur : les sections internationales de langue française.

Profondément convaincus qu'en matière de partenariats éducatifs, la réciprocité doit être encouragée afin de pérenniser les dispositifs mis en place dans notre pays, nous nous sommes engagés à titre expérimental et avec l'aide très active de notre Inspection générale du groupe des Lettres et le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères dans le développement des sections de langue française dans deux pays cibles : la Chine et la Corée.

L'expérimentation conduite en Chine depuis 2015 a permis d'ouvrir 11 Sections pilotes de langue française dans des établissements scolaires chinois de référence (diapo, PJ4).

J'ajoute que le Label FrancÉducation, label d'excellence délivré par le MEAE et attribué aux sections bilingues francophones dans le monde a été délivré en Chine pour la première fois cette année à un lycée de Shanghai qui accueille deux de nos enseignants de langue et littérature françaises et de mathématiques en français.

De surcroît, notre Inspection générale de Lettres a été associée au printemps à l'élaboration du programme national de français proposé aux élèves chinois à partir de cette rentrée 2017 et notre Inspecteur général, Fabrice Poli a été invité en Chine pour y participer.

En Corée, nous envisageons une démarche similaire à partir de la prochaine rentrée scolaire.

S'agissant du développement du dispositif des sections internationales, je voudrais conclure en disant que c'est à Vous que je voudrais surtout rendre hommage, Vous les chefs d'établissements en France et à l'étranger, Vous qui au quotidien, dans vos classes, faites vivre et partager avec vos élèves nos langues et nos cultures respectives dans Nos établissements, dans Vos établissements.

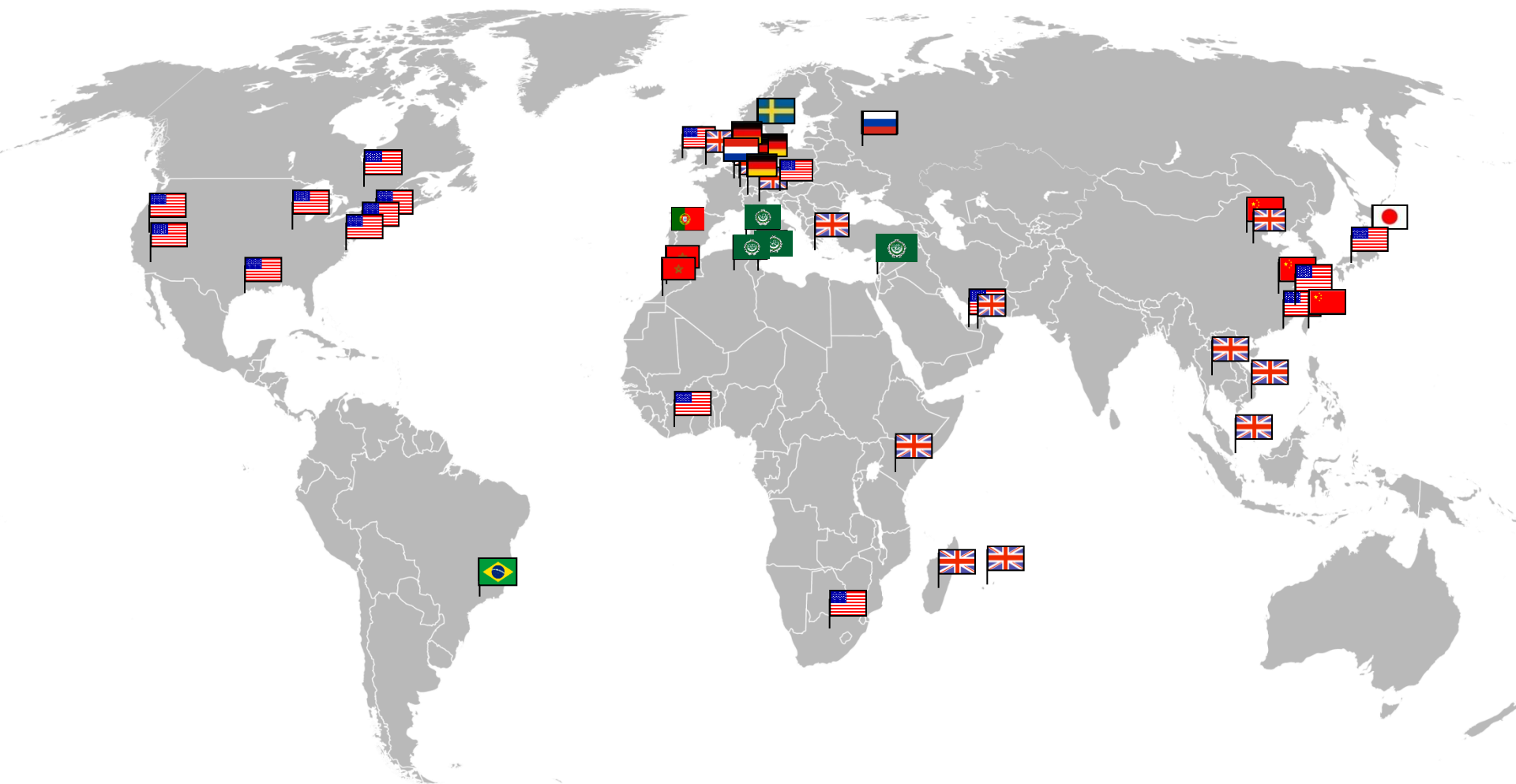
Soyez en infiniment remerciés.

REPARTITION DES SECTIONS INTERNATIONALES PAR LANGUE DE SECTION

(RENTREE 2017-2018)

	ECOLEES		COLLEGES		LYCEES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
	SI allemandes	14	11%	18	9%	9	5%	41
SI américaines	14	11%	23	12%	34	18%	71	14%
SI arabes	3	2%	10	5%	14	8%	27	5%
SI britanniques	30	24%	56	28%	49	26%	135	26%
SI brésiliennes	0	0	1	0	4	2%	5	1%
SI chinoises	17	13%	15	8%	14	8%	46	9%
SI coréennes	2	2%	1	1%	0	0%	3	1%
SI danoises	1	1%	1	1%	1	1%	3	1%
SI espagnoles	10	8%	15	8%	13	7%	38	7%
SI italiennes	7	6%	12	6%	8	4%	27	5%
SI japonaises	2	2%	3	2%	4	2%	9	2%
SI néerlandaises	3	2%	2	1%	2	1%	7	1%
SI norvégiennes	1	1%	1	1%	1	1%	3	1%
SI polonaises	3	2%	5	3%	4	2%	12	2%
SI portugaises	8	6%	10	5%	7	4%	25	5%
SI russes	2	2%	3	2%	4	2%	9	2%
SI suédoises	1	1%	2	1%	3	2%	6	1%
SI franco marocaines (AEFE-MLF)	9	7%	20	10%	14	8%	43	8%
TOTAL	127		198		185		510	

**LES SECTIONS INTERNATIONALES
DANS LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ÉTRANGER
125 sections dans 31 pays**



LES SECTIONS PILOTES DE LANGUE FRANÇAISE EN CHINE

11 sections dans 8 villes

